

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Jean-Marc DEICHTMANN, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 – Fax : 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre BLOTZHEIM et SAINT-LOUIS

4. Classification CPV :

Code CPV principal	Libellé du code CPV principal
45233162 - 2	Piste cyclable
45233140 - 2	Travaux routiers
45233221 - 4	Travaux de marquage routier
45233290 - 8	Installation de panneaux de signalisation
45233294 - 6	Installation de signalisation routière
45233293 - 9	Installation de mobilier urbain
45112710 - 5	Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts

5. Critères d'attribution :

Rang	Critères de jugement des offres	Pondération
1	Prix des prestations	60 %
2	Valeur technique de l'offre	40 %

6. Références de l'avis initial :

Avis d'appel public à la concurrence paru au BOAMP n°26-8098 du 23/01/2026.



7. Attribution du marché :

Titulaire :

Travaux Publics des Trois Frontières
6 rue de l'Artisanat
68730 BLOTZHEIM

Montant des prestations :

pour un montant estimé de 337 577,00 € HT tel qu'il ressort du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) du candidat.

Date d'attribution du marché :

Jeudi 5 mars 2026

8. Autres renseignements :

Date de signature des marchés : Mercredi 4 mars 2026

Les marchés sont consultables au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au service marchés publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

9. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends relatifs aux marchés publics
1, rue du Préfet Claude Erignac
54038 Nancy Cedex
Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24
E-mail : caroline.page@meurthe-et-moselle.gouv.fr



<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

10. Date d'envoi du présent avis :

Mardi 24 mars 2026

